



Royaume du Maroc  
Conseil consultatif des droits de l'Homme

*Département Information et Communication*

المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

**LE CCDH DANS LA PRESSE NATIONALE**

**11 Octobre 2010**

**11 أكتوبر 2010**

## **Droits de l'homme: Le Maroc jouit d'"une très bonne image" auprès des partenaires internationaux (M. Herzenni)**

Londres - Le Maroc jouit d'"une très bonne image" auprès des partenaires internationaux, qui apprécient à leur juste valeur les efforts et les réformes initiés par le Royaume notamment dans le domaine de la promotion des droits de l'homme, a indiqué le Président du Conseil Consultatif des droits de l'homme, M. Ahmed Herzenni.

"Cette image a été confirmée par tous les interlocuteurs" lors de la dixième conférence internationale des institutions nationales des droits de l'Homme (INDH), qui s'est tenue du 8 au 10 octobre à Edimbourg (Ecosse), a confié à la MAP M. Ahmed Herzenni.

Le Président du CCDH a relevé que le Haut Commissaire onusien aux droits de l'homme, a souligné lors d'une rencontre en marge de la conférence "son admiration" et "son intérêt" pour les réformes introduites par le Maroc.

"Nous estimons que le Maroc passe désormais à une étape supérieure marquée notamment par l'élaboration de programmes et plans d'action concrets", a dit M. Herzenni, soulignant les efforts consentis par le CCDH pour le renforcement des relations de coopération avec les institutions arabes et internationales chargées de la promotion des droits de l'homme.

Avec les institutions arabes, le CCDH a institué des rencontres annuelles, a expliqué M. Herzenni, rappelant que les institutions arabes chargées des droits de l'homme ont tenu récemment leur première rencontre au Maroc.

Le Maroc dispose, également, avec les institutions européennes d'un mécanisme permanent de consultation, a-t-il dit, ajoutant que le CCDH tiendra mardi une première rencontre avec des associations d'Amérique latine visant à mettre en place un mécanisme de dialogue avec les institutions nationales de cette sous-région.

Ces rencontres et initiatives "démontrent la présence du Maroc dans toutes les régions", a-t-il dit, exprimant la détermination du CCDH de renforcer cet élan d'ouverture sur d'autres régions du monde, en particulier l'Asie.

Le Président du CCDH s'est, par ailleurs, félicité des conclusions de la conférence des INDH à Edimbourg, relevant que les rencontres et les ateliers tenus en marge de cette conférence ont été l'occasion de mettre en valeur l'expérience du Maroc, en particulier dans les domaines se rapportant au thème de ce rendez-vous à savoir les droits de l'homme et l'entreprise.

La conférence d'Edimbourg a connu la participation des acteurs des différentes institutions nationales des quatre réseaux des institutions nationales (africain, américain, asiatique et européen), du haut commissariat aux droits de l'Homme ainsi que des organisations non gouvernementales de différentes régions du monde.

Lors de cette conférence, les participants ont tenté d'identifier les rôles des INDH au sujet de l'impact des entreprises sur les droits de l'Homme en encourageant les Etats à honorer leurs

obligations relatives au respect des droits de l'Homme dans le secteur privé et les entreprises à respecter ces droits et en facilitant l'accès au recours pour les victimes d'atteinte aux droits de l'Homme.

En parallèle à la conférence, M. Ahmed Herzenni, a pris part à la réunion du bureau du comité international de coordination des institutions nationales des droits de l'Homme (CIC).

M. Herzenni a pris la parole, lors de cette réunion en tant que président du Réseau africain des institutions nationales des droits de l'Homme, pour évoquer les défis et les activités futures du Réseau.

Le CCDH a également participé à la réunion du Conseil d'administration de l'Association Francophone des commissions nationales des droits de l'Homme, qui a eu lieu au siège du parlement Ecossais.

Le Président du CCDH a également présidé l'assemblée générale du réseau africain des institutions nationales des droits de l'Homme (RINADH).

Le CCDH assure depuis octobre 2009 la présidence du RINADH, pour un mandat de deux ans.

## **GB-MAROC-DROITSHOMME**

### ***Le CCDH appelle les INDH à se mobiliser pour l'adoption de la déclaration de l'ONU sur l'éducation-formation aux droits de l'homme***

Londres, 8 oct. (MAP)- Le Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH) a appelé les institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) à se mobiliser davantage dans le cadre du processus d'élaboration du projet de Déclaration de l'ONU sur l'éducation-formation aux droits de l'homme.

"Le processus d'élaboration du projet de Déclaration traverse actuellement une étape décisive qui nécessite l'entière mobilisation des INDH", a estimé le CCDH dans un rapport présenté par son Président, M. Ahmed Herzenni, lors la réunion du bureau du Comité International de Coordination des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (CIC), qui se tient à Edimbourg (Ecosse).

Le rapport s'inscrit dans le cadre du suivi de l'élaboration du projet de Déclaration onusienne, et fait suite à la mission confiée au CCDH par le CIC de faciliter une contribution concertée des INDH à ce processus.

Le document souligne l'active participation du CCDH à l'élaboration de cette déclaration universelle, ainsi qu'à la coordination entre les différentes institutions nationales des droits de l'homme concernées par la mise au point de la Déclaration.

Par ailleurs, le CCDH a noté que les réserves exprimées par certains Etats concernant des points importants du projet de Déclaration risquent d'"affaiblir" celle-ci. Il cite notamment l'exemple la définition de l'éducation aux droits de l'homme, la responsabilité des Etats et les mécanismes de suivi et les moyens financiers.

Le Conseil a, dans ce cadre, appelé à ce que la Déclaration apporte une valeur ajoutée en matière de promotion d'une culture universelle des droits de l'homme.

Il a conclu que CIC et les institutions membres doivent s'impliquer fortement lors des dernières étapes "décisives" précédant l'adoption de la Déclaration par l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2011, afin que la Déclaration soit "effectivement un document qui exprime un consensus fort qui tire vers le haut". (MAP)

**Evénement**

# Une rencontre d'information sur la culture des droits de l'Homme

**L**e conseil consultatif des droits de l'Homme, CCDH, et la coalition marocaine de la culture et des arts, CMCA, organisent les 13 et 14 octobre 2010 à Rabat un événement dédié à l'engagement des créateurs et artistes dans la promotion de la culture des droits de l'Homme. Une rencontre d'information se tiendra le 13 octobre à Rabat sous le thème « Une dynamique créative pour une citoyenneté active » et sera marquée par la présentation d'un projet de charte d'engagement pour la diffusion et la promotion de la culture des droits de l'Homme. Cette rencontre, qui réunira institutionnels, représentants de la société civile, créa-

teurs et artistes, verra la signature de conventions entre le CCDH et d'autres partenaires relatives au soutien de différentes expressions artistiques portant le sceau de la diffusion et la promotion de la culture des droits de l'Homme. La charte pour la diffusion et la promotion de la culture des Droits de l'Homme en question, se base sur les dispositions de la plateforme citoyenne pour la promotion de la culture des Droits de l'Homme et sur les objectifs du plan d'action national en matière de démocratie et de Droits de l'Homme. Une soirée artistique sera organisée au théâtre national Mohammed V le 14 octobre.



## **Promotion de la culture des droits de l'Homme**

Le Conseil consultatif des droits de l'Homme, CCDH, et la Coalition marocaine de la culture et des arts, CMCA, organisent conjointement les 13 et 14 octobre 2010 à Rabat un événement dédié à l'engagement des créateurs et artistes dans la promotion de la culture des droits de l'Homme.

Une rencontre d'information se tiendra le 13 octobre à Rabat sous le thème «une dynamique créative pour une citoyenneté active» et sera marquée par la présentation d'un projet de charte d'engagement pour la diffusion et la promotion de la culture des droits de l'Homme.